

Sauver Internet !

Pourquoi la fin de la neutralité du Net aux États-Unis doit nous inquiéter.

À Washington, aux abords de la Federal Communications Commission (FCC), un panneau de protestation a été installé. © Andrew Harrer/Bloomberg via Getty Images À Washington, aux abords de la Federal Communications Commission (FCC), un panneau de protestation a été installé.

Dans un monde globalisé, ce qu'il se passe de l'autre côté de l'Atlantique n'est jamais sans risque pour une autre partie du monde.

Aux États-Unis, la neutralité du Net est en train de vivre ses derniers jours. Le régulateur des télécoms s'apprête à adopter des mesures qui auront pour conséquence de laisser la voie libre aux fournisseurs d'accès à Internet pendant que la résistance s'organise comme elle le peut, sans trop y croire.

Pour bien comprendre ce que cela veut dire, il faut d'abord avoir en tête ce qu'implique le principe de neutralité du Net. Son essence pourrait être résumée comme ceci : il s'agit de l'idée que tout ce qui circule sur Internet doit pouvoir le faire sans discrimination. L'égalité des flux d'information permet un accès égalitaire au réseau : l'internaute a accès à la même chose que son voisin, quelque soit son niveau de revenus. Il a aussi les mêmes droits d'expression, encadrés par la loi. Contrairement aux médias traditionnels, Internet est une forme de démocratie de l'information dans laquelle il n'y a pas d'internaute de seconde zone.

Or, ce principe est considéré comme peu rentable par les trois principaux fournisseurs d'accès américains – Verizon, Comcast et AT&T – qui militent pour sa mise à mort. En d'autres termes, ces entreprises souhaitent pouvoir mettre sur le marché des offres pour le moment interdites : un accès prioritaire au réseau moyennant un forfait, des bouquets avec des services Web exclusifs, des prix différents sur la consommation de bande passante, etc. En gros, la fin de la neutralité du Net signerait le début de la dérégulation.

Risque d'un Internet à deux vitesses

Cette perspective est loin d'être souhaitée par l'ensemble des acteurs du numérique. Ainsi, presque toute la Silicon Valley y est opposée, mais aussi de nombreux spécialistes du Web et de ses réseaux. Alors que tout prédispose l'administration Trump à se défaire de la neutralité du Net, la grogne populaire s'organise, même en sachant ses chances minimales :

La crainte partagée ? Voir Internet devenir un espace à deux vitesses, avec d'un côté ceux qui ont les moyens de se payer un haut débit, de l'autre ceux qui n'auraient pas accès à tous les contenus.

L'idée que tous les internautes doivent être traités de manière identique est un véritable garde-fou pour préserver la dimension démocratique de la Toile. Alors que Barack Obama était président des États-Unis à l'époque, la Federal Communications Commission (FCC) entérinait un principe important en février 2015 : l'Internet américain devenait "bien public". Une décision qui de facto interdisait aux fournisseurs d'accès de bloquer des contenus ou d'avoir la main sur la vitesse des flux de données selon le prix payé par un internaute. Sauf que l'arrivée de Donald Trump a tout changé, puisque le nouveau président américain n'a jamais caché son intention de détricoter la neutralité du Net. Même avant son élection, une lettre signée par 150 personnes de la Silicon Valley faisait déjà état d'inquiétudes sur l'avenir de l'Internet neutre. En nommant à la tête de la FCC un certain Ajit Pai, ancien conseiller d'un opérateur américain fermement opposé à la neutralité, Donald Trump jetait ses dés.

Surfez, vous êtes observé

Vous avez sans doute déjà entendu cette personne "qui ne voit pas le mal qu'il y a à être scruté sur le Net" dire : "Je n'ai rien à cacher après tout". Imaginez qu'on vous filme chaque jour et qu'on se serve ensuite de ce que l'on voit de vos activités pour revendre vos données personnelles ou encore vous faire payer des choses à la carte. C'est le même principe qui est en jeu avec la neutralité du Net, comme le montre cet article de Numerama qui a imaginé des cas de figure à la française, ou cette infographie du Washington Post qui devisait en 2014 sur ce à quoi pourrait ressembler un Net sans la neutralité qui le protège :

Dans le détail, les utilisateurs américains risquent de voir leur consommation d'Internet tout à coup analysée et payable à la carte, donc. En France, c'est un peu comme si le groupe Altice, qui possède Libération, avait tout à coup le pouvoir de vous facturer vos lectures d'articles mis en ligne par un autre média. Effrayant, non ?

Pour l'heure, le cadre européen semble heureusement plutôt opposé à une telle dérégulation. Mais la protection de la neutralité du Net se cache parfois dans des interstices à surveiller. Par exemple, le zero rating, pratique consistant à offrir un accès illimité à certains services (donc sans les décompter du forfait), entre clairement en conflit avec la neutralité du Net : séduisante au demeurant puisqu'elle permet une offre "en plus" pour l'abonné (par exemple, lorsque l'opérateur a un partenariat avec YouTube ou Spotify, pour ne citer qu'eux), elle n'en est pas moins déloyalement concurrentielle pour d'autres opérateurs. Sur ce point, le Berc (notre FCC européen) n'interdit pas le zero rating mais propose d'en encadrer les pratiques afin d'éviter qu'un service soit plus mis en avant qu'un autre.

Si le sort de la neutralité du Net américain n'a en l'espèce aucune conséquence sur notre façon de naviguer, il faut avoir en tête que l'exemple américain peut toujours être prescripteur. Après tout, s'il y a bien une chose qui ne connaît pas de frontière, c'est Internet.

<https://www.msn.com/fr-be/actualite/technologie-et-sciences/pourquoi-la-fin-de-la-neutralite-du-net-aux-etats-unis-doit-nous-inquieter/ar-BBFvtRD?li=BBqiQ9T&ocid=mailsignout>